
SELECTION D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

*Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
Formation en alternance sur 16 mois*

Clôture des inscriptions : Samedi 10 juin 2023 (*cachet de la poste faisant foi*)

Auxiliaire de Puériculture:
Nombre de places totales: **03**

Pré rentrée obligatoire : Le 28/08/2023

Rentrée scolaire: Le 28/08/2023

Dossier à renvoyer par courrier ou à déposer directement à l'institut de formation (bureau n°5):

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

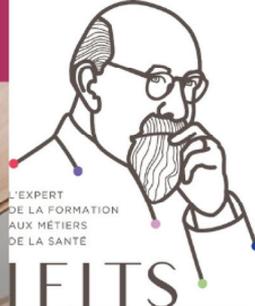
A l'attention de Madame GUIMESE Roseline

19, avenue de Maison Blanche - 93331 Neuilly-sur-Marne cedex

Téléphone secrétariat : 01.49.44.36.32



CFA
ADAFORSS
Santé | Social | Solidarité



RENTRÉE SEPTEMBRE 2023

Contrat d'apprentissage
Formation financée par l'employeur
Formation rémunérée
Aide à la recherche employeurs
Réseaux d'employeurs

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR WWW.ADAFORSS.ORG



AIDE SOIGNANT(E)

Sofia RODRIGUES
01 80 46 31 80
sofia.rodriques@adafors.fr



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Blandine LEBEC-DELPORTE
01 80 46 31 80
blandine.lebec-delporte@adafors.fr

MODALITES DE SELECTION

Accès direct pour les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation sera financée par votre employeur auprès de qui vous signerez votre contrat d'apprentissage.

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Une copie de la pièce d'identité de l'apprenti
- Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti
- Un curriculum vitae de l'apprenti
- Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage

En l'absence de validité d'un contrat d'apprentissage, les candidats sont soumis à l'épreuve de sélection

IMPORTANT

Dossier médical :

Il vous sera demandé :

- De produire un certificat de vaccination et d'immunisation (Diphtérie, tétanos, poliomyélite, Hépatite B).
- De fournir l'attestation prouvant le respect du schéma vaccinal complet contre la COVID 19.

Obligatoire le jour de la rentrée administrative.

Accessibilité-handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : referente-handicap@ifits.fr

FICHE D'INSCRIPTION IFAP – VOIE APPRENTISSAGE

NOM patronymique (jeune fille) : **PRÉNOM** :

NOM D'ÉPOUSE :

SEXE : Féminin Masculin

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

SITUATION DE FAMILLE :

NATIONALITÉ :

N° DE SÉCURITE SOCIALE :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

 DOMICILE :  PORTABLE :

E-MAIL :

Date et signature du candidat,

A..... le